

Charte Achats Responsables

34 Av de la villette, MIN Rungis,
94550 Chevilly-Larue, France

Depuis sa création en 2018, Bonabio fait parti des pionnier dans l'importation de produit bio.

Nous promouvons la bio afin de réduire nos impacts environnementaux et sociaux, dans le respect de nos fournisseurs, clients et collaborateurs.

Bonabio s'inscrit dans une démarche éthique et durable, garantissant une traçabilité rigoureuse et un respect des standards internationaux en matière de commerce équitable et de certifications biologiques.

En ce sens, nous avons établi cette charte achats responsables qui concrétise l'ensemble de nos engagements quotidiens et rend compte de notre volonté de nous améliorer tout au long de notre chaine d'approvisionnement.

L'achat responsable correspond à tout achat entre parties prenantes intégrant dans un esprit d'équilibre des exigences, spécifications et critères en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social et du développement économique.

La présente charte d'achat responsable s'adresse à l'ensemble des parties prenantes impliquées dans les processus d'achats de l'organisation : acheteurs, prescripteurs, fournisseurs et partenaires. Elle vise à guider leurs actions en intégrant des critères éthiques, sociaux et environnementaux, dans une logique de performance durable et de responsabilité partagée.



Les 10 engagements Bonabio

1 - Respect des droits de l'homme

Promouvoir et garantir le respect des principes universels des droits de l'homme dans toutes les activités de Bonabio et auprès de ses partenaires.

2- Respect des droits du travail et conditions de travail équitables

Assurer des conditions de travail éthiques et conformes à la législation locale, interdire le travail forcé et le travail des enfants, promouvoir l'égalité des chances et garantir un environnement de travail sain et respectueux.

3 - Engagement environnemental

Encourager le développement et l'adoption de technologies respectueuses de l'environnement, gérer de manière responsable les ressources naturelles (eau, énergie) et réduire les impacts environnementaux liés aux émissions et aux déchets.

4 - Lutte contre la corruption et intégrité

Agir fermement contre toute forme de corruption, extorsion et conflits d'intérêts. Refuser toute gratification excessive et garantir une conduite éthique irréprochable.

5 - Transparence et équité dans les relations fournisseurs

Garantir un accès équitable à l'information, assurer la transparence lors des consultations, et traiter toutes les offres et fournisseurs de manière juste et impartiale.

6 - Respect des engagements contractuels

Veiller au respect rigoureux des engagements pris, notamment en ce qui concerne les délais de paiement et la pérennité des relations économiques.

7 - Promotion de l'achat responsable et durable

Intégrer les critères RSE dans la sélection des fournisseurs, gérer les risques économiques et sociaux liés aux approvisionnements, et favoriser la diversité et la stabilité des filières.

8 - Soutien à l'innovation et à la performance durable

Encourager les fournisseurs à développer des solutions innovantes, rentables et durables, dans une logique de partenariat à long terme.

9 - Communication et valorisation des savoir-faire

Diffuser en interne et en externe les connaissances liées aux métiers et aux produits de Bonabio, notamment via les médias sociaux et autres supports adaptés.

10 - Engagement collectif et développement professionnel

Favoriser les échanges avec les confrères, fournisseurs, syndicats professionnels et organismes d'État. Participer activement à des groupes de travail et conférences pour enrichir les compétences et faire évoluer les pratiques.

Les 10 engagements attendus de nos fournisseurs

1 - Respect des droits humains

Nos fournisseurs garantissent le respect intégral des droits humains reconnus au niveau international. Ils s'engagent à ne jamais être complices de violations, quelle que soit la législation locale.

2 - Conditions de travail éthiques et sécurisées

Nos fournisseurs respectent les lois du travail locales, en garantissant des conditions équitables et sûres, proches des standards français. Ils impliquent leurs employés dans la prévention des risques liés à la santé et à la sécurité.

3 - Protection de l'environnement

Nos fournisseurs contribuent activement à la préservation de l'environnement en adoptant des pratiques responsables et en favorisant le développement de technologies innovantes et respectueuses des ressources naturelles.

4 - Respect rigoureux des lois et réglementations

Nos fournisseurs appliquent strictement toutes les normes légales, sociales, environnementales et industrielles en vigueur, tant en France que dans les pays concernés par leurs activités.

5 - Conduite éthique et loyale des affaires

Nos fournisseurs combattent activement la corruption, l'extorsion, les conflits d'intérêts et toute forme de trafic d'influence. Ils garantissent une concurrence loyale, évitent l'abus de position dominante, les ententes illicites et toute discrimination tarifaire. Ils protègent les informations confidentielles de Bonabio et alertent rapidement en cas de conflit d'intérêts.

6 - Contribution au développement local

Nos fournisseurs soutiennent activement le développement économique, social et environnemental des territoires où ils interviennent, en impliquant leurs partenaires et parties prenantes.

7 - Engagement dans la responsabilité sociétale (RSE)

Nos fournisseurs intègrent pleinement les principes de RSE dans leurs pratiques et veillent à diffuser cette démarche responsable tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

8 - Respect des droits de propriété intellectuelle

Nos fournisseurs reconnaissent et protègent les droits de propriété intellectuelle, essentiels pour encourager l'innovation et les investissements.

9 - Sécurité alimentaire et gestion des risques

Nos fournisseurs évaluent et maîtrisent rigoureusement les risques environnementaux et sanitaires liés à leurs activités. Ils adoptent des systèmes de gestion de la sécurité alimentaire, appliquent le principe de précaution et s'engagent à prévenir tout dommage irréversible pour l'homme et l'environnement.

10 - Amélioration continue et transparence

Nos fournisseurs mettent en place des procédures internes garantissant le respect de cette charte, acceptent les audits de Bonabio, répondent à nos demandes dans des délais raisonnables, et corrigent rapidement toute non-conformité pour éviter sa récurrence.

Les fournisseurs doivent veiller à ce que le contenu de cette politique d'achats Bonabio soit portée à la connaissance de ses différents directeurs/responsables, et soit respectée dans le sens large.

Bonabio

Date:

Nom de la société:

Nom du responsable:

Signature: